



COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 5 septembre 2016

Présents: Hubert DETHURENS, maire
 Jean-Pierre GANTNER, adjoint
 Véronique RUDAZ, adjointe

ARN Thierry, Andreea CAPITANESCU BENETTI, Maxime DETHURENS, Marc DUPRAZ, Stéphane GROBETY, Olga MERMET, Dominique PASCUAL, Bradley STILLWAGON

Excusés : Jean BATARDON, Laurent THEVENOZ, Laurent ZIMMERMANN

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2016
2. Droit d'opposition aux décisions de l'assemblée générale de l'ACG : divers objets
3. Préavis municipal sur un dossier de naturalisation
4. Pétition contre les nuisances sonores engendrées par les activités du GAM
5. Plans d'extraction des gravières et décharge cantonale : point de la situation
6. Mise en séparatif du village : point de la situation
7. Transformation de la mairie : rapport de la commission
8. Communications de l'exécutif
9. Divers
10. Questions du public

Hubert Dethurens, maire, ouvre la séance à 19h et remercie les conseillers(ères) de leur présence et de leur ponctualité. Il excuse l'absence de Jean Batardon, Laurent Thévenoz et Laurent Zimmermann.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2016

Maxime Dethurens souhaite savoir ce qu'il en est du recyclage des plastiques autres que le PET. Catherine Koumrouyan lui répond qu'une filière est actuellement mise en place et qu'elle informera le CM de l'avancée du projet.

Le procès-verbal de la séance du 13 juin 2016 est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteure.



2. Droit d'opposition aux décisions de l'assemblée générale de l'ACG : divers objets

Seule la demande de subvention pour le Grand-Théâtre suscite des discussions animées, c'est pourquoi ce point-ci est passé au vote : 4 voix POUR, 2 CONTRE et 2 ABSTENTION.

En conclusion, il n'y a pas d'opposition aux décisions de l'assemblée générale de l'ACG.

3. Préavis municipal sur un dossier de naturalisation

En huis clos, la demande de naturalisation est acceptée à l'unanimité des présents.

4. Pétition contre les nuisances sonores engendrées par les activités du GAM

Hubert Dethurens lit le texte de la pétition et explique au CM que, selon le règlement du Conseil municipal, il peut soit en discuter immédiatement, soit renvoyer ce sujet à une commission. Il ajoute que la pétition est datée de juin 2015. Entre-temps des rencontres ont eu lieu avec les responsables du GAM et les relations avec eux sont bonnes. Certes, il subsiste quelques moutons noirs qui ne respectent pas le règlement et des vols sauvages se produisent de temps en temps.

Thierry Arn souhaite savoir quels sont les efforts consentis par le GAM. Hubert Dethurens répond que sont respectés, entre autre, les limites de distance et les horaires convenus. Bradley Stillwagon est surpris qu'il n'y ait que 3 jours fériés pendant lesquels le GAM n'a pas le droit de faire voler les avions, alors qu'il est interdit de tondre tous les dimanches et tous les jours fériés. Actuellement il n'y a aucune base juridique à ce sujet. Jean-Pierre Gantner explique que tous les avions ont été contrôlés au sonomètre et qu'ils sont aux normes. Il ajoute, qu'en principe, seul un avion à la fois vole pour éviter les collisions. Il précise que les petits avions ne volent pas tous les jours, des conditions météo optimales étant nécessaires et que le dimanche, les vols ne sont autorisés que de 14h à 19h. Jean-Pierre Gantner invite le CM à se rendre au prochain meeting du GAM pour permettre à chacun de se rendre compte de l'impact sonore.

Thierry Arn estime que les nuisances sont minimales et que cette pétition devrait être classée, arguant qu'il sera bientôt impossible d'organiser un événement générant du bruit. Marc Dupraz se demande s'il ne serait pas vexatoire pour les pétitionnaires de ne pas étudier leur proposition. Hubert Dethurens acquiesce et ajoute qu'il va contacter le département (DETA), avec lequel il est déjà en contact à ce sujet, pour savoir quelles sont les dispositions réglementaires sur lesquelles s'appuyer. Cette problématique est déjà historique dans notre village et lecture est faite d'un courrier du maire, datant de 1972, et répondant à un citoyen agacé par le bruit des petits avions.

Bradley Stillwagon suggère de comparer les règlements des groupements d'aéromodélisme.



Le renvoi en commission est voté : 6 POUR et 2 CONTRE.

La commission « sports, culture et loisirs », présidée par Thierry Arn, se réunira donc pour étudier cette pétition.

5. Plans d'extraction de gravières et décharge cantonale : point de la situation

- ❖ *Décharge cantonale* : le maire explique que le périmètre défini pour la commune de Laconnex a été réduit. Jean-Pierre Gantner ajoute qu'il participera prochainement à une visite des 14 sites potentiels et que le choix définitif devrait être communiqué d'ici la fin de l'année.
- ❖ *Gravière des Parues* : le préavis communal a été envoyé le 5 juillet 2016.
- ❖ *Gravière des Etailles* : la demande d'extension d'exploitation de graviers sur le chemin communal de la gravière des Etailles a été acceptée, en contrepartie d'une compensation financière de CHF. 6'000.00 et de la remise en état du chemin.
- ❖ *Traitement des scories* : Dominique Pascual souhaite savoir si l'Etat est au courant d'une nouvelle méthode de traitement des scories des usines d'incinération. Jean-Pierre Gantner répond que le processus est connu, mais qu'il n'y a pas encore le recul nécessaire pour juger de son adéquation.

6. Mise en séparatif du village : point de la situation

L'exécutif a participé à une séance de coordination organisée par les SIG à laquelle plusieurs partenaires dont Swisscom étaient également présents. Le planning des travaux de mise en séparatif s'étendra probablement sur 10 ans dès 2017/2018.

Swisscom informe de l'installation de l'équivalent de la fibre optique d'ici 2020 et le service sécurité incendie propose d'ajouter des bornes incendies. Le maire ajoute que la commune profitera certainement de l'ouverture des routes pour enterrer les dernières lignes aériennes et refaire tous les revêtements.

Andreea Capitanescu Benetti s'inquiète des coûts pour les particuliers. Hubert Dethurens répond que le processus étant à l'étude, des informations plus précises suivront et que des décisions financières seront à prendre une fois que les travaux seront chiffrés.

7. Transformation de la mairie : rapport de la commission

Andreea Capitanescu Benetti détaille les propositions reçues des architectes et compare les points positifs et négatifs. Plusieurs questions restent encore en suspens, notamment l'intégration de l'ascenseur sans impacter la toiture, le



système de chauffage choisi, ainsi que les coûts d'architecte. Hubert Dethurens estime que, puisque l'électricité fournie par les SIG est d'origine renouvelable, le chauffage actuel de la mairie est optimal. L'isolation du bâtiment devra toutefois aussi être étudiée. Une demande sera faite aux SIG pour obtenir un rapport énergétique ou thermique du bâtiment.

En conclusion, l'architecte du projet qui semble faire l'unanimité sera convoqué prochainement par l'exécutif afin de préciser certains points. Le CM devra se prononcer par vote sur le choix définitif à la séance d'octobre.

8. Communications de l'exécutif

- ❖ *La place de jeux* en face de la mairie est terminée. Malheureusement, les lattes des bancs en mélèze ont souffert de la chaleur et sont constellées de résine et donc inutilisables. Elles seront remplacées prochainement, sous garantie, par du bois de pin.
- ❖ *Buvette du stade* : Marie-Claire Colliard a repris la gérance de la buvette du stade depuis mi-août.
- ❖ *Un tableau interactif* nouvelle génération a été installé dans une des salles de classe de l'école.
- ❖ *Cui-Cuis* : un nouveau traiteur, RégéService, a été engagé pour livrer les repas aux cuisines scolaires. Les repas étant préparés en « liaison froide », la cuisine a dû être équipée d'un nouveau frigo et d'un four professionnels réservés exclusivement aux Cui-Cuis. Ce nouveau système donne satisfaction et les repas servis semblent plaire aux enfants et encadrants.

Maxime Dethurens regrette que la salle communale ne dispose pas de verres à eau. Des verres seront mis à disposition, pour autant qu'il reste de la place pour les entreposer, les armoires étant déjà bien pleines.

- ❖ Hubert Dethurens annonce que, suite à une étude, la commune est très bien classée pour l'aide et la solidarité à l'étranger. Le montant des subventions de Laconnex pour l'aide internationale par habitant s'élève à CHF. 22.76 et correspond à 0,74% des dépenses de fonctionnement.

9. Divers

- ❖ *SIACGBOX* : Afin de faciliter le partage de documents volumineux, le SIACG propose une plateforme sécurisée à laquelle chacun pourra se connecter afin de télécharger les documents. Le CM sera informé des modalités d'utilisation.



- ❖ *Le rapport administratif de l'ACG*, détaillant les activités de 2015 à août 2016, est disponible à la mairie en version papier et sur le site Internet de l'ACG.
- ❖ *30 ans de l'école* : Hubert Dethurens avise le CM que la construction du bâtiment de l'école aura 30 ans en 2017. Il demande au CM de réfléchir d'ici la prochaine séance sur l'opportunité ou non d'organiser une fête pour marquer cet anniversaire.
- ❖ *Banlieue - Vy-Neuve* : suite à la requête de nouveaux habitants à la Vy-Neuve, l'exécutif a pris contact avec le département des transports qui confirme que le déplacement du panneau impliquera une entrée en localité, donc une limitation de vitesse à 50 km/h. Hubert Dethurens estime cette modification peu appropriée et propose de mettre un panneau non-officiel, « bienvenue à Laconnex ». Ceci afin de permettre aux habitants de la Vy-Neuve de se sentir intégrés au village, sans pour autant baisser la vitesse autorisée, la Vy-Neuve étant une route cantonale de transit. D'autres propositions allant dans le même sens, figurines, etc. sont suggérées. Un courrier sera adressé au département afin d'informer que la commune renonce à ce changement.
- ❖ *Chemin de la Douane* : Bradley Stillwagon demande que la signalisation interdisant les camions soit modifiée pour permettre l'accès au chenil. Demande sera faite au département.
- ❖ *Clôture du stade* : en contact avec la société Menu, Bradley Stillwagon estime qu'il faut prévoir un filet pour éviter que les ballons ne traversent les mailles ou ne se bloquent dedans. La mairie est en attente du devis y relatif.
- ❖ *Concours de ski* : Marc Dupraz souhaiterait reconduire le concours de slalom lors de la sortie de ski. Le maire et Véronique Rudaz approuvent.

10. Question du public

Pas de public présent.

La parole n'étant plus demandée, le maire lève la séance à 20h50.

Nadia Dupraz
Secrétaire communale